

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 9–13 novembre 2009

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2009/9/1
16 octobre 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – HAÏTI 108440

Aide alimentaire en faveur des groupes vulnérables exposés à des chocs récurrents

Nombre de bénéficiaires	1 906 500 (nombre annuel maximum)
Durée du projet	24 mois (1 ^{er} janvier 2010–31 décembre 2011)
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	150 730 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	68 453 134
Coût total pour le PAM	147 683 320

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes): M. P. Medrano tél.: 066513-2323

Attachée de liaison: Mme S. Izzi tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



RESUME

La présente intervention prolongée de secours et de redressement aidera le Gouvernement d'Haïti à pourvoir aux besoins urgents des populations éprouvées par des chocs et favorisera un redressement durable, en contribuant à briser le cercle vicieux de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire.

L'objectif général de l'intervention est de soutenir le programme du Gouvernement en faveur des populations touchées par les catastrophes naturelles, les chocs économiques et les troubles civils. L'opération contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2 et 3, tout en répondant aux Objectifs stratégiques 1, 3 et 4 du Plan stratégique du PAM (2008–2011). En outre, elle mettra en œuvre à plus grande échelle les mesures relevant des Objectifs stratégiques 2 et 5, en renforçant les partenariats avec les institutions et les communautés locales et en les aidant à développer leurs capacités.

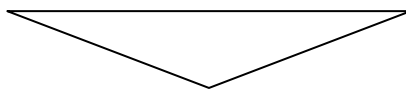
Les objectifs de l'IPSR sont les suivants: i) sauver des vies et réduire la dénutrition aiguë chez les victimes de catastrophes (Objectif stratégique 1); ii) renforcer la capacité des communautés de réduire les risques et de s'adapter à la variabilité du climat (Objectif stratégique 2); iii) améliorer l'accès à l'alimentation et reconstituer les actifs mis à mal par les chocs (Objectif stratégique 3); iv) stabiliser la fréquentation scolaire (Objectif stratégique 3); v) améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants ciblés (Objectif stratégique 4); et vi) parvenir à un consensus entre les parties prenantes sur la conception des programmes et les possibilités de partenariat, y compris les initiatives communautaires (Objectif stratégique 5).

En 2008, les troubles sociaux, l'envolée des prix des denrées alimentaires, trois ouragans et une tempête tropicale ont réduit à néant les revenus des ménages et ravagé les infrastructures. Le degré de vulnérabilité reste extrêmement élevé et près d'un tiers des Haïtiens – 1,9 million de personnes – vivent dans l'insécurité alimentaire. Le Gouvernement et les Nations Unies sont déterminés à relancer l'emploi, améliorer la sécurité alimentaire, faciliter l'accès aux services sociaux essentiels et contribuer à la régénération de l'environnement.

L'intervention est fondée sur les recommandations d'une mission de formulation conduite par le PAM en mars-avril 2009. Elle confortera le Plan de redressement, la Stratégie de réduction de la pauvreté et le Rapport d'évaluation des besoins après désastre, élaborés par le Gouvernement, ainsi que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

Le PAM renforcera les capacités des pouvoirs publics afin de préparer le transfert progressif des responsabilités. Les activités de renforcement des capacités porteront principalement sur la préparation aux catastrophes, l'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, l'analyse de la sécurité alimentaire, la conception et la planification des programmes en concertation avec les communautés, la coordination des interventions visant à instaurer la sécurité alimentaire, et le suivi et l'évaluation. Des examens périodiques conduits conjointement par les autorités haïtiennes et les partenaires permettront d'affiner la stratégie et de préciser les échéances du transfert des responsabilités ou du retrait progressif.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Haïti 108440 "Aide alimentaire en faveur des groupes vulnérables exposés à des chocs récurrents" (WFP/EB.2/2009/9/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION ET SCENARIOS

Contexte

1. Haïti occupe la 146^e position sur les 177 pays classés selon l'indice de développement humain établi par les Nations Unies; 55 pour cent de ses 9 millions d'habitants vivent sous le seuil de pauvreté de 1 dollar É.-U. par jour, 60 pour cent résident dans les zones rurales et 50 pour cent de la population urbaine s'entassent dans des bidonvilles. Plus de 70 pour cent des habitants d'Haïti n'ont pas accès aux soins de santé et 50 pour cent seulement disposent d'eau potable. La proportion d'enfants complètement vaccinés ne dépasse pas 40 pour cent.
2. Le taux de prévalence du VIH à Haïti est de 2,2 pour cent, soit le plus élevé dans les Caraïbes. Seulement 41 pour cent des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) bénéficient de traitements antirétroviraux. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle compromet le suivi régulier des traitements et leur efficacité. Haïti a compté 28 290 nouveaux cas de tuberculose en 2006¹. La co-infection tuberculose-VIH atteint 30 pour cent dans certaines zones et 20 pour cent des adultes séropositifs ont la tuberculose.
3. En Haïti, 400 000 enfants âgés de 6 à 12 ans ne vont pas à l'école. Le taux net de scolarisation pour ce groupe d'âge est égal à 71 pour cent, avec d'importantes disparités entre les régions et les zones rurales et urbaines², et un grand nombre d'enfants trop âgés fréquentent l'école³.
4. Haïti est dans le couloir de passage des grandes tempêtes tropicales et des ouragans et sa topographie, associant des pentes raides et dépouillées de leurs forêts à des zones sujettes aux inondations, rend le pays particulièrement vulnérable. Les phénomènes météorologiques extrêmes contraignent une population déjà fragile à recourir à des mécanismes de survie néfastes, concourant à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire. Ces intempéries dégradent le réseau routier déjà médiocre, isolant un peu plus les zones reculées des marchés et des services de santé et d'éducation⁴.
5. La forte érosion des sols, la déforestation et la dégradation de l'environnement sont préjudiciables pour l'agriculture et la production ne parvient pas à suivre le rythme de la croissance démographique⁵.
6. En 2008, la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants a déclenché de violentes manifestations et des bouleversements politiques. L'aide alimentaire a fait office de stabilisateur social mais la situation reste caractérisée par le manque de perspectives économiques et l'absence d'avancée notable sur le plan politique. Les observateurs de la

¹ Organisation mondiale de la santé (OMS). Rapport sur la santé dans le monde 2008. New York.

² De 72 pour cent dans les zones urbaines et 62 pour cent dans le département du Nord, le taux de scolarisation est tombé à seulement 40 pour cent dans les départements du Sud et du Sud-Est.

³ Banque mondiale. 2007. Document d'évaluation d'une proposition de don à l'appui de la première phase du programme Éducation pour tous. Mars. Washington.

⁴ Agency for International Development (États-Unis) (USAID). 2007. Report on Environmental Vulnerability in Haiti. Washington.

⁵ Le rapport de l'USAID indique que 25 des 30 bassins versants ont perdu leur couvert forestier et sont fortement dégradés.



Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et la communauté internationale sont préoccupés par la possible reprise de troubles civils de grande ampleur⁶.

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

7. L'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité⁷ a indiqué que 25 pour cent des ménages – 1,29 million de personnes – étaient touchés par l'insécurité alimentaire en 2007, dont 6 pour cent très gravement. Les taux de prévalence les plus élevés étaient de 42 pour cent dans le département du Nord-Ouest, 37 pour cent dans le Nord et 35 pour cent dans le Nord-Est. L'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité a été conduite dans les zones rurales *avant* la flambée des prix des produits alimentaires et des carburants et avant les tempêtes qui ont suivi en 2008.
8. En l'espace de trois semaines, en 2008, trois ouragans et une tempête tropicale se sont abattus sur Haïti, faisant 800 morts, détruisant 27 000 logements et entraînant une baisse de 10 pour cent du produit intérieur brut (PIB)⁸. Une enquête conduite en septembre 2008, a constaté que 31 pour cent des ménages vivant dans les bidonvilles de Port-au-Prince étaient confrontés à l'insécurité alimentaire, et 14 pour cent à une insécurité alimentaire grave⁹. Le rétablissement des moyens d'existence a été lent et, à la mi-2009, 1,9 million d'Haïtiens vivaient dans une situation d'insécurité alimentaire modérée à grave¹⁰.
9. Dans tout le pays, la malnutrition chronique touche 24 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois, taux qui peut atteindre 40 pour cent dans les zones les plus défavorisées. Globalement, 22 pour cent des enfants présentent un déficit pondéral et le taux de malnutrition aiguë globale est de 9 pour cent¹¹. Les femmes et les enfants souffrent de carences en micronutriments. L'anémie touche 59 pour cent des enfants âgés de 6 mois à 59 mois et 46 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans. Quatre-vingt-dix pour cent des ménages consomment du sel non iodé, ce qui favorise les carences en iode¹¹.
10. Les ménages ruraux consacrent près de 60 pour cent de leurs revenus à l'alimentation, et les groupes les plus pauvres, plus de 70 pour cent¹². Les prix ont baissé depuis septembre 2008, mais ils restent supérieurs à la moyenne des quatre dernières années¹³. Le manque d'intrants agricoles, les problèmes liés à la propriété foncière, les coûts élevés du transport et le déficit de main-d'œuvre contribuent à maintenir les prix des produits locaux, en particulier le riz et le maïs, à des niveaux élevés. En 2008, la production locale n'a couvert que 42 pour cent des besoins nationaux.

⁶ International Crisis Group. 2009. Haïti 2009: Stability at Risk. Latin America/Caribbean Briefing No. 19. Bruxelles.

⁷ Conduite par le PAM, la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) et les partenaires ruraux; données recueillies fin 2007, rapport paru en 2008.

⁸ Gouvernement d'Haïti, Banque mondiale, Commission européenne et système des Nations Unies. 2008. Évaluation des besoins après désastre. Novembre.

⁹ PAM/CNSA. 2008. Haïti: impact de la crise alimentaire sur les populations urbaines de Port-au-Prince. Septembre, Port-au-Prince.

¹⁰ Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWS NET), mai 2009.

¹¹ Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services IV (EMMUS IV), 2006.

¹² Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité PAM/CNSA 2007/2008.

¹³ CNSA/FEWS NET, HAITI Flash Info de la sécurité alimentaire, No 38/Février 2009.



11. Les envois de fonds de l'étranger sont vitaux pour les 31 pour cent d'Haïtiens qui en reçoivent et ils représentent 25 pour cent du PIB¹⁴. La crise économique mondiale a provoqué un net recul des envois de fonds début 2009; les analystes divergent sur les prévisions pour 2009 et 2010¹⁵.

Scénarios

12. Il est probable que les retombées des chocs climatiques entraîneront une demande de secours. La plupart des ménages et des infrastructures ayant pâti des événements de 2008 auront besoin de plusieurs années pour se relever. Les envois de fonds ne devraient pas beaucoup baisser par rapport aux niveaux antérieurs à 2009. Le Secrétaire général des Nations Unies a nommé un Envoyé spécial pour Haïti en mai 2009, chargé d'aider au relèvement politique et socio-économique, mais les troubles sociaux liés au climat politique tendu pourraient reprendre.
13. Le scénario le plus sombre suppose des tempêtes aussi destructrices que celles de 2008, une crise financière qui traîne en longueur, une forte réduction des envois de fonds, des troubles civils et un redressement insuffisant et lent. Le PAM devrait alors intensifier ses interventions d'urgence et il est probable qu'une opération spéciale de logistique devrait être mise sur pied à l'appui des opérations humanitaires.
14. Vers la fin 2010, le bureau de pays examinera le nombre de bénéficiaires de l'alimentation scolaire et des activités Vivres contre travail (VCT) au regard de la situation actualisée en matière de sécurité alimentaire et des progrès accomplis en termes de renforcement des capacités dans le cadre du Programme national des cantines scolaires (PNCS). Le budget de la deuxième année sera ajusté en conséquence.

POLITIQUES, CAPACITES ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

15. Trois documents stratégiques et d'orientation résument l'approche adoptée par les autorités haïtiennes pour venir au secours des populations éprouvées par les catastrophes naturelles, les chocs économiques et les troubles civils: le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)¹⁶, le Rapport d'évaluation des besoins après désastre et le Plan de redressement du Gouvernement.
16. Le DSRP vise notamment à: réorienter l'éducation de manière à ce qu'elle profite aux élèves pauvres, accroître l'appui en faveur de l'éducation, transformer le système de santé, lutter contre les maladies prioritaires et faciliter l'accès aux médicaments essentiels. Le Rapport d'évaluation des besoins après désastre, élaboré par le Gouvernement en 2008, préconise l'investissement dans la sécurité alimentaire, la protection sociale, y compris les activités relatives à la nutrition et à la protection des bassins versants, et le relèvement. Le Plan de redressement du Gouvernement s'articule autour de quatre objectifs: i) relancer l'économie; ii) réduire la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles; iii) garantir l'accès aux services essentiels; et iv) préserver un cadre macroéconomique stable.

¹⁴ Banque mondiale. 2007. The Impact of Remittances in Latin America. Washington.

¹⁵ En 2006, chaque bénéficiaire a reçu en moyenne 10 envois de 150 dollars chacun et dépensé jusqu'à 77 pour cent de ces sommes en nourriture, logement, services essentiels (eau, électricité, etc.), vêtements ou médicaments. (Banque interaméricaine de développement, Haiti Remittance Survey, mars 2007, www.iadb.org/news/docs/HaitiSurvey.pps).

¹⁶ Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2009–2012.



17. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2009–2011 identifie trois domaines propices à la coopération entre le Gouvernement et les Nations Unies: i) la gouvernance démocratique; ii) le développement humain durable; et iii) l'environnement et la gestion des catastrophes naturelles. Un rapport préparé à l'intention du Secrétaire général des Nations Unies en janvier 2009¹⁷ souligne la nécessité d'investir dans le redressement après une catastrophe, les mécanismes de protection sociale et l'atténuation des risques de catastrophes et propose le recours à des travaux à forte intensité de main-d'œuvre.

Coordination

18. Le Ministère de la planification et de la coopération est le principal ministère d'exécution. Le Secrétariat d'État à l'agriculture coordonnera la stratégie intergouvernementale en matière de sécurité alimentaire. Il représente, avec la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA), le principal interlocuteur technique. La collaboration est étroite avec les services chargés de la nutrition au Ministère de la santé publique et de la population ("Ministère de la santé") et le Programme national des cantines scolaires du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (Ministère de l'éducation").
19. Le PAM concourra à la mise en œuvre du PNUAD 2009-2012 et du Rapport d'évaluation des besoins après désastre 2008, participera à la préparation du PNUAD 2012-2015 et appuiera, le cas échéant, la procédure d'appel global. La MINUSTAH et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sont les principaux homologues des Nations Unies dans les situations d'urgence. La collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale est déterminante dans les domaines de la nutrition et de la protection sociale. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque interaméricaine de développement, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale sont des partenaires importants pour les activités liées à la régénération des bassins versants, au relèvement des infrastructures collectives et au développement des achats locaux par le PAM.
20. Le Plan d'action conjoint du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) donne la priorité aux "ressources financières et techniques susceptibles d'améliorer l'état nutritionnel des personnes vivant avec le VIH". Le PAM coordonne son action avec celle de ses partenaires pour élaborer et mettre en application des normes nationales en la matière, et il harmonisera ses activités avec celles du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), dans le cadre de l'initiative interinstitutions appuyant les activités génératrices de revenus pour les PVVIH.
21. Les réunions du module de la logistique et des intervenants dans le secteur de l'aide alimentaire renforceront le rôle de coordination du PAM. Le PAM va également coordonner son action avec celle du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies.

¹⁷ Paul Collier. 2009. Haiti: From Natural Catastrophe to Economic Security, A Report for the Secretary-General of the United Nations, Department of Economics, Oxford University, Royaume-Uni. Janvier.



OBJECTIFS DE L'AIDE DU PAM

22. L'objectif général est d'aider les autorités à porter secours aux populations éprouvées par les catastrophes récurrentes, les chocs économiques et les troubles sociaux. L'intervention contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2 et 3 et des Objectifs stratégiques 1, 3 et 4 du Plan stratégique du PAM (2008–2011)¹⁸. En outre, elle mettra en œuvre à plus grande échelle les mesures relevant des Objectifs stratégiques 2 et 5, en renforçant les partenariats avec les institutions et les communautés locales, et en développant leurs capacités.
23. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) vise plus spécifiquement les objectifs suivants:
- sauver des vies et réduire la dénutrition aiguë chez les victimes des catastrophes (Objectif stratégique 1);
 - renforcer la capacité des communautés de réduire les risques et de s'adapter à la variabilité du climat (Objectif stratégique 2);
 - améliorer l'accès à l'alimentation pour atténuer l'insécurité alimentaire saisonnière, et reconstituer les actifs mis à mal par les chocs (Objectif stratégique 3);
 - stabiliser la fréquentation scolaire (Objectif stratégique 3);
 - améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants ciblés (Objectif stratégique 4); et
 - parvenir à un consensus entre les parties prenantes sur la conception des programmes et les possibilités de partenariat, y compris les initiatives communautaires (Objectif stratégique 5).

STRATEGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'aide apportée jusqu'ici pour assurer la sécurité alimentaire

24. La précédente IPSR 106740¹⁹ était centrée sur l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants, des femmes enceintes et mères allaitantes et des personnes vivant avec le VIH et la tuberculose. Suite aux émeutes liées à l'envolée des prix des denrées alimentaires, en avril 2008, le PAM a aidé 1,5 million de personnes supplémentaires en accroissant l'ampleur des interventions nutritionnelles, des activités d'alimentation scolaire et des distributions générales de vivres. L'opération a été élargie en avril 2009 pour couvrir 2,7 millions de bénéficiaires, assurant ainsi un filet de sécurité immédiat aux plus vulnérables.

¹⁸ Objectif stratégique 1 – Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence; Objectif stratégique 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; Objectif stratégique 3 – Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition; Objectif stratégique 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition; Objectif stratégique 5 – Renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

¹⁹ "Soutien alimentaire au titre des secours et de la protection des groupes vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire", 1er janvier 2008–31 décembre 2009.



25. Au lendemain des ouragans et de la tempête d'août-septembre 2008, le PAM a lancé une opération d'urgence²⁰, qui a permis d'aider 800 000 personnes de novembre 2008 à avril 2009. Il a aussi lancé deux opérations spéciales visant à renforcer les moyens logistiques et à offrir un service d'hélicoptères pour atteindre les communautés coupées du reste du pays et évacuer les personnes vers les centres de santé. Les interventions de secours et de relèvement ont été transférées à l'IPSR en avril 2009.

Grandes lignes de la stratégie

26. Le PAM intensifiera ses interventions dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à une collaboration avec le Gouvernement, les donateurs et les principaux partenaires.

Préparation aux situations d'urgence et opérations de secours

27. Le PAM prendra des dispositions pour être en mesure d'intervenir rapidement en cas de nouveaux chocs, notamment grâce au prépositionnement de stocks de vivres, à l'extension des systèmes d'alerte précoce et à l'intensification des activités de renforcement des capacités. Des biscuits à haute teneur énergétique seront distribués pendant les cinq premiers jours suivant un choc, des distributions générales de vivres seront assurées pendant un mois et une supplémentation alimentaire générale sera fournie pendant 90 jours aux enfants âgés de 6 à 23 mois. Les bénéficiaires ayant besoin d'une assistance supplémentaire seront intégrés dans les activités de redressement et recevront des rations couvrant 70 pour cent des besoins quotidiens. Un appui additionnel ciblant les enfants âgés de 24 à 59 mois et les femmes enceintes et mères allaitantes sera offert si les activités de redressement s'avèrent insuffisantes.

Redressement

28. **Supplémentation alimentaire:** Des rations alimentaires seront distribuées aux enfants de 6 à 59 mois présentant un déficit pondéral et aux femmes enceintes et mères allaitantes sous-alimentées²¹ dans le cadre de programmes de santé maternelle et infantile (SMI) exécutés dans les zones affichant des taux de dénutrition élevés. Des micronutriments en poudre seront fournis aux mêmes groupes de bénéficiaires dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire. Dans le programme de supplémentation alimentaire, le PAM remplacera à titre expérimental le mélange maïs-soja par des compléments alimentaires enrichis, produits localement, pour les enfants âgés de 6 à 23 mois²². Les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose²³ recevront une supplémentation alimentaire ciblée et des rations familiales pour neuf mois afin d'optimiser l'efficacité et le suivi du traitement.

²⁰ "Assistance alimentaire aux populations victimes des inondations en Haïti", opération d'urgence 107810, 1^{er} novembre 2008–15 mai 2009.

²¹ La supplémentation alimentaire ciblera les enfants de 6 à 59 mois dont le périmètre brachial est inférieur à 12,5 cm. Les femmes enceintes sous-alimentées bénéficieront d'une aide à partir du deuxième trimestre de leur grossesse et les mères allaitantes pendant six mois.

²² On s'efforcera de mobiliser un financement séparé, par le biais de partenariats public-privé, pour faire produire localement des compléments alimentaires abordables pour les enfants de 6 à 24 mois. Les matières premières locales seront utilisées dans la mesure du possible afin de stimuler l'économie agricole. Un financement externe appuiera l'enrichissement du sel en iode.

²³ Pour avoir droit à l'aide du PAM, les PVVIH doivent suivre un traitement antirétroviral et présenter un indice de masse corporelle inférieur à 18,5.



Après six mois, les bénéficiaires séropositifs seront examinés en vue de leur participation éventuelle aux activités mobilisant de la main-d'œuvre.

29. **Alimentation scolaire:** Des repas quotidiens et des micronutriments en poudre seront fournis aux enfants dans les écoles des zones ayant le plus souffert de chocs répétés. Les partenariats avec la FAO et d'autres seront encouragés pour la création de jardins scolaires et les activités de sensibilisation aux problèmes environnementaux. Un programme de déparasitage sera mis en œuvre en collaboration avec le Ministère de la santé, le Ministère de l'éducation, l'UNICEF et l'OMS. Les capacités d'exécution au sein du PNCS seront renforcées. Le PAM et le PNCS élaborent actuellement une stratégie de transfert des responsabilités.
30. **Appui saisonnier et mécanismes de protection transitoires:** Afin de limiter l'insécurité alimentaire saisonnière, des vivres seront distribués aux communautés et ménages vulnérables ciblés résidant dans: i) les bassins versants sélectionnés; et ii) les zones isolées où l'insécurité alimentaire saisonnière est exacerbée par la détérioration des infrastructures et la dégradation des terres. Les centres de santé et les écoles serviront de relais aux mécanismes transitoires de protection en cas de choc majeur. Si les conditions économiques empirent, des repas quotidiens seront fournis dans le cadre des camps d'été organisés dans les écoles. Des rations à emporter seront distribuées aux enfants en début d'année scolaire afin de compenser la charge des frais de scolarité. Des rations sèches seront fournies aux ménages vulnérables temporairement déstabilisés par des chocs majeurs, et pendant la saison de soudure.
31. **Mécanismes de protection fondés sur des activités productives à forte intensité de main-d'œuvre:** Il s'agit des activités VCT et Vivres pour la création d'avoirs (VCA) dont les objectifs sont de: i) reconstituer les avoirs des communautés et des ménages dans les zones touchées par des chocs; et ii) rétablir et remettre en état les avoirs, contribuant ainsi à la réduction des risques de catastrophe, à l'atténuation de leurs effets et à l'adaptation au changement climatique dans les zones de bassins versants exposées aux chocs. Les activités cibleront les jeunes chômeurs et d'autres groupes vulnérables. Des pépinières seront créées pour le reboisement des bassins versants, les jardins familiaux et les activités conduites dans les écoles. Une formation et un appui seront fournis pour la planification participative communautaire de l'aménagement des bassins versants. La FAO, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et des organisations non gouvernementales (ONG) exécuteront des interventions complémentaires.
32. **Renforcement des capacités:** Le PAM épaulera le PNCS, la CNSA et le Ministère de la santé, en renforçant leurs capacités, pour permettre le transfert des responsabilités.

Stratégie de transfert des responsabilités

33. Les interventions suivantes seront entreprises avec des partenaires pour faciliter le transfert des responsabilités: i) étude des possibilités d'achat local auprès des petits agriculteurs pour approvisionner les écoles voisines; ii) création et reconstitution des réserves alimentaires, y compris les réserves prépositionnées au titre de la préparation aux catastrophes et les réserves stratégiques pour la sécurité alimentaire créées par le Gouvernement aux échelons du département et de la commune; iii) renforcement des capacités de la CNSA et des homologues en termes de compréhension et d'application des méthodes d'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence, ainsi que des capacités de coordination de la CNSA dans le domaine des actions en faveur de la sécurité alimentaire; iv) appui à la commission interministérielle de la sécurité alimentaire, concernant les mécanismes de protection et les moyens de stimuler la production vivrière



locale; v) appui à la planification participative communautaire; vi) partenariat avec le Ministère de la santé et ses services chargés de la nutrition pour la distribution des vivres, la supplémentation alimentaire et les activités de nutrition communautaires à destination des populations mal desservies; et vii) renforcement des capacités au sein du PNCS en matière de passation des marchés, de transport, de production de rapports et de suivi et évaluation.

BENEFICIAIRES ET CIBLAGE

Ciblage

34. Le ciblage géographique est fondé sur l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité 2007/2008, mise à jour par les rapports trimestriels sur la sécurité alimentaire 2008/2009 du FEWS NET. Les communautés les plus fréquemment frappées par les tempêtes ont été sélectionnées pour bénéficier des actions de redressement et de renforcement des capacités d'adaptation ou des activités de planification des interventions de secours et de préparation aux catastrophes.
35. Le ciblage sera affiné fin 2009, en fonction des constatations de l'évaluation conduite par Technical Assistance to Non-Governmental Organizations (TANGO) et de l'enquête nutritionnelle réalisée par le Ministère de la santé, l'UNICEF et Action contre la faim (ACF)²⁴, en consultation avec le Gouvernement et les partenaires à l'échelon sous-national. Les liens existants entre le VIH et la sécurité alimentaire seront pris en compte dans le ciblage.
36. Les interventions suivront un rythme saisonnier, comme le montre le tableau 1. Des consultations seront organisées pour déterminer s'il est nécessaire de fournir une aide alimentaire. En cas de choc, le PAM utilisera les écoles et les camps d'été pour amplifier les mécanismes saisonniers de protection et les distributions ciblées, y compris à l'intention des enfants trop jeunes pour fréquenter l'école.

TABLEAU 1: CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE L'IPSR

		Saison du choc					Haute saison du choc						
Activités		Saison de soudure					Saison de soudure						
IPSR SECOURS	Intervention immédiate (biscuits à haute teneur énergétique)												
	Supplémentation alimentaire <2												
	Intervention rapide (distributions générales de vivres)												
IPSR RELÈVEMENT	VCT/VCA												
	Appui saisonnier												
	Alimentation scolaire												
	Nutrition (SMI, PVVIH-tuberculose)												
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

²⁴ ACF. 2009. Enquêtes nutritionnelles en Haïti - Principaux résultats. Juin, Port-au-Prince

37. Les ménages frappés par des chocs de grande ampleur recevront des secours pour éviter qu'ils n'épuisent leurs avoirs et n'aillent au bout de leurs stratégies de survie.
38. Le redressement sera centré sur les communautés fortement touchées par l'insécurité alimentaire et la dénutrition, caractérisées par l'exposition à des chocs répétés, avec les conséquences qui en découlent en termes d'épuisement des avoirs, d'insécurité des moyens d'existence et de lenteur du redressement, principalement dans le Sud-Est, l'Artibonite, le Nord-Ouest et des parties du Nord-Est.
39. Les activités VCT/VCA de renforcement de la capacité de résistance et d'atténuation des effets des catastrophes cibleront pendant la saison de soudure les communautés sélectionnées ayant souffert de chocs fréquents et présentant des taux élevés d'insécurité alimentaire et de dénutrition. Elles prévoient notamment l'instauration de partenariats complémentaires, la planification de l'aménagement intégré des bassins versants et le renforcement des capacités.
40. Des distributions générales de vivres et une supplémentation alimentaire sont prévues pour les ménages vulnérables ne pouvant pas prendre part aux activités à forte intensité de main-d'œuvre. Il s'agit des personnes handicapées, des ménages dirigés par une femme, des ménages n'ayant pas ou pratiquement pas accès à des terres productives et des personnes vivant avec le VIH et la tuberculose, ainsi que leurs familles.
41. Entre 30 et 40 pour cent des bénéficiaires de l'IPSR seront des ménages urbains ou périurbains. Les conclusions d'une étude de cas sur le ciblage en zone urbaine en Haïti, réalisée par le PAM et TANGO International, seront utilisées pour affiner le ciblage urbain.

TABLEAU 2: BÉNÉFICIAIRES, PAR TYPE D'ACTIVITÉ				
	Activité	Jours/an	Nombre de bénéficiaires	
			2010	2011
Secours	Intervention immédiate	5	517 000	517 000
	Intervention rapide	30	517 000	517 000
	Supplémentation alimentaire générale pour les enfants de moins de 2 ans	90	35 000	35 000
Redressement	Activités ordinaires du programme:			
	SMI pour les enfants de moins de 5 ans	90	75 000	75 000
	SMI pour les femmes enceintes ou allaitantes	360	100 000	100 000
	Supplémentation alimentaire – PVVIH-tuberculose	270	25 000	25 000
	Aide aux ménages – PVVIH-tuberculose	270	125 000	125 000
	Alimentation scolaire et camps d'été	175	500 000	315 000
	Interventions saisonnières (mars–mai/septembre–octobre):			
	Distributions liées à l'appui saisonnier	90	250 000	200 000
	VCT/VCA	120	339 500	295 000
TOTAL*			1 906 500	1 627 000

* Pour éviter les doubles comptages, le nombre total de bénéficiaires tient compte de la participation à plus d'une activité.



ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS

42. Les rations alimentaires, présentées dans le tableau 3, sont conformes aux standards du PAM, respectent les habitudes alimentaires nationales et apportent les micronutriments requis. Le PAM diversifiera les céréales pour améliorer la variété de l'alimentation. La ration de secours représente 100 pour cent de l'apport calorique journalier recommandé, étant entendu que les bénéficiaires sont presque totalement tributaires des distributions de vivres du PAM.
43. Les modalités de distribution refléteront les conditions ambiantes, en particulier la quantité de produits alimentaires qu'un bénéficiaire doit porter et la distance qu'il doit parcourir, la capacité des entrepôts et la gestion des stocks aux points de livraison.

TABLEAU 3: RATIONS ALIMENTAIRES JOURNALIÈRES, PAR ACTIVITÉ (gr/personne/jour)

	Activité	Céréales	Légumes secs	Huile végétale	Sel	Sucre	Mélange maïs-soja	Biscuits à haute teneur énergétique	Kcal
Secours	Intervention immédiate							100	450
	Intervention rapide	450	70	25	5				2 093
	Supplémentation alimentaire générale pour les enfants de moins de 2 ans			20		15	200		1 037
Redressement	SMI pour les enfants de moins de 5 ans			20		15	200		1 037
	SMI pour les femmes enceintes ou mères allaitantes			20		15	200		1 037
	Supplémentation alimentaire – PVVIH-tuberculose			20		15	200		1 037
	Aide aux ménages - PVVIH-tuberculose	300	50	25	5				1 469
	Alimentation scolaire et camps d'été	150	50	10	5				799
	Distributions liées à l'appui saisonnier	300	50	25	5				1 469
	VCT/VCA	400	50	25	5				1 829

TABLEAU 4: QUANTITÉS TOTALES REQUISES, PAR ACTIVITÉ (en tonnes)

	Activités	Céréales	Légumes secs	Huile végét.	Sel	Sucre	Mélange maïs- soja	Biscuits à haute teneur énergétique	Total
Secours	Intervention immédiate							517	517
	Intervention rapide	13 959	2 171	776	155				17 061
	Supplémentation alimentaire générale pour les enfants de moins de 2 ans			126		95	1 260		1 481
Total partiel, composante Secours		13 959	2 171	902	155	95	1 260	517	19 059
Redressement	SMI pour les enfants de moins de 5 ans			270		203	2 700		3 173
	SMI pour les femmes enceintes ou allaitantes			1 440		1 079	14 400		16 919
	Supplémentation alimentaire – PVVIH-tuberculose			270		203	2 700		3 173
	Aide aux ménages - PVVIH-tuberculose	20 250	3 375	1 688	338				25 651
	Alimentation scolaire/camps d'été	21 394	7 132	1 426	712				30 664
	Distributions liées à l'appui saisonnier	12 150	2 025	1 013	203				15 391
	VCT/VCA	30 456	3 807	1 902	381				36 546
Total partiel, composante Redressement		84 250	16 339	8 009	1 634	1 485	19 800		131 517
TOTAL		98 209	18 510	8 911	1 789	1 580	21 060	517	150 576

TABLEAU 5: QUANTITÉS ET RATIONS DE MICRONUTRIMENTS EN POUDRE

Composante	Activité	Doses/an	Bénéf. 2010	Total doses 2010	Bénéf. 2011	Total doses 2011	Total doses	Total tonnes
Secours	Supplémentation alimentaire générale pour les enfants de moins de 2 ans	90	35 000	3 150 000	35 000	3 150 000	6 300 000	6
Redressement	SMI pour les enfants de moins de 5 ans	90	75 000	6 750 000	75 000	6 750 000	13 500 000	14
	Supplémentation alimentaire – PVVIH-tuberculose	180	100 000	18 000 000	100 000	18 000 000	36 000 000	36
	Alimentation scolaire	120	500 000	60 000 000	315 000	37 800 000	97 800 000	98
TOTAL			710 000	87 900 000	525 000	65 700 000	153 600 000	154

MODALITES D'EXECUTION

44. Le PAM travaillera avec les ministères aux échelons national et départemental. La création d'un partenariat avec la Direction de la protection civile est en bonne voie, notamment pour la logistique et la coordination en situation d'urgence. La collaboration avec les organismes publics met l'accent sur le renforcement des capacités afin de permettre le transfert des responsabilités. Le PAM et le PNUD continueront à apporter leur soutien à la Direction de la protection civile pour la préparation aux catastrophes et la gestion des crises et à la CNSA pour les évaluations des besoins en situation d'urgence.
45. Les ONG qui assurent les services essentiels lorsque les institutions publiques n'y pourvoient pas seront chargées de la logistique, des distributions, du suivi et de la préparation des rapports. Elles seront sélectionnées en fonction de leur expérience, de leurs capacités et de leur aptitude à suivre une démarche soucieuse de la parité hommes-femmes.
46. Le PAM a des bureaux auxiliaires à Cap-Haïtien, Gonaïves, Port-au-Prince et Jacmel. Ils permettent d'améliorer la gestion et d'atteindre les communautés isolées, facilitent la coordination et l'appui aux autorités locales et favorisent une participation plus large des populations, une meilleure préparation et des interventions plus efficaces.
47. Au fil de l'exécution, le PAM continuera à examiner si les programmes appuyés par des transferts monétaires ou des transferts monétaires et des vivres sont préférables en zone urbaine et en zone rurale.

Dispositions logistiques

48. Le PAM importe la majeure partie de ses produits alimentaires par voie maritime, 70 pour cent débarquant à Port-au-Prince et le reste à Cap-Haïtien. Pour des raisons de sécurité, les principaux entrepôts situés à Port-au-Prince seront gérés par un sous-traitant spécialisé en logistique, tandis que le PAM recrutera un magasinier pour chaque entrepôt, qui sera chargé de veiller au respect des normes institutionnelles. Le PAM gèrera directement les entrepôts de Cap-Haïtien, Gonaïves et Jacmel. Les produits alimentaires seront livrés aux quatre bureaux auxiliaires du PAM par la route, grâce à des transporteurs privés.
49. Les problèmes logistiques sont les suivants: i) des infrastructures portuaires médiocres et des procédures d'importation lentes; ii) un réseau routier dégradé; iii) un terrain montagneux difficile; iv) des capacités de transport insuffisantes; v) un matériel usé et mal entretenu; vi) des installations et des conditions d'entreposage inadéquates aux points de distribution finale, exigeant des livraisons plus fréquentes; vii) des risques de vols et de pillages pendant le transport et la manutention; et viii) les moyens logistiques et de transport commercial limités des partenaires, contraignant la communauté humanitaire à déployer une flotte interinstitutions de 70 camions tout-terrain pour atteindre les zones reculées. Les frais de fonctionnement de la flotte seront couverts selon le principe du recouvrement intégral des coûts.
50. Pendant les situations d'urgence, les ponts et les routes sont souvent gravement endommagés, ce qui rend la plupart des zones bénéficiant d'une aide du PAM inaccessibles par voie terrestre. Pour garantir l'accès, le bureau de pays lancera des opérations spéciales de transport par hélicoptère pour évacuer les bénéficiaires dont l'état de santé est critique, transporter le personnel humanitaire et livrer les produits alimentaires.



51. Le module de la logistique collabore avec la Direction de la protection civile. Compte tenu de la fréquence et de l'ampleur des catastrophes naturelles et des ressources limitées du pays, le module devrait continuer à offrir ses services à la communauté humanitaire pendant toute la durée de l'IPSR.
52. Les autorités haïtiennes continueront d'accorder des exemptions de taxes et des dérogations afin de faciliter les achats locaux et régionaux et de permettre la livraison des denrées en temps voulu.

SUIVI DES RESULTATS

53. L'IPSR est cohérente avec le nouveau Cadre de résultats stratégiques du PAM et les indicateurs institutionnels. Le PAM assurera la formation du personnel et des partenaires chargés du suivi. Le système de suivi-évaluation fournira régulièrement des données sur les résultats.
54. On dressera un état des lieux et le personnel du PAM chargé du suivi sur le terrain collectera régulièrement des données quantitatives et qualitatives qui seront dépouillées conjointement par l'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité et l'unité chargée du programme.

ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

Évaluation des risques

55. La situation politique et socio-économique reste très instable. Un grand nombre de facteurs pourraient entraver l'exécution de l'intervention, par exemple, le blocage de la chaîne logistique, les infrastructures inadéquates, les capacités limitées des partenaires et les troubles civils.

Planification des interventions d'urgence

56. Les enseignements tirés en 2008 ont été pris en compte dans la planification interinstitutions et la planification par le PAM des interventions d'urgence. La liaison avec la Direction de la protection civile et la MINUSTAH a été renforcée.

MESURES DE SECURITE

57. Des troubles civils et des manifestations violentes continuent de secouer le pays et la situation reste instable. En matière de sécurité, Haïti est classée par les Nations Unies en phase III; le budget de l'IPSR tient compte de cet aspect.
58. Le bureau de pays dispose d'un fonctionnaire chargé de la sécurité, qui assure la liaison avec la MINUSTAH. Le PAM se conforme aux normes minimales de sécurité opérationnelle ainsi qu'aux normes minimales de sécurité des télécommunications.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
	Quantité (en tonnes)	Coût moyen par tonne (en dollars)	Valeur (en dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
Coûts opérationnels directs			
Produits alimentaires ¹			
– Riz	61 000	370	22 599 890
– Maïs en grains	37 209	208	7 735 007
– Légumes secs	18 510	736	13 621 509
– Huile végétale	8 911	1 150	10 247 650
– Mélange maïs-soja	21 060	475	10 003 500
– Sel	1 789	110	196 790
– Biscuits à haute teneur énergétique	517	1 800	930 600
– Sucre	1 580	485	766 300
– Micronutriments en poudre	154	15 273	2 351 888
Total, produits alimentaires	150 730		68 453 134
Transport extérieur			20 069 861
Total, transport terrestre, entreposage et manutention			21 169 714
Autres coûts opérationnels directs			7 992 000
A. Total, coûts opérationnels directs			117 684 709
B. Coûts d'appui directs² (voir annexe I-B)			20 337 058
C. Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent)³			9 661 553
COÛT TOTAL POUR LE PAM			147 683 320

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.



ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECT (en dollars)	
Dépenses de personnel et autres dépenses	
Administrateurs recrutés au plan international	6 355 320
Administrateurs recrutés au plan national	668 000
Personnel des services généraux recruté au plan national	1 581 196
Personnel temporaire	2 516 400
Heures supplémentaires	60 000
Primes de risque et de sujétion	2 221 442
Consultants internationaux	488 000
Volontaires des Nations Unies	680 000
Services de sociétés de conseil	30 000
Voyages officiels	1 610 000
Total partiel	16 210 358
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents	
Location des locaux	200 000
Charges (électricité, etc.)	210 000
Fournitures de bureau et autres consommables	68 000
Technologies de l'information et des communications	402 000
Réparation et entretien du matériel	164 000
Frais d'entretien et de fonctionnement des véhicules	694 100
Autres frais de bureau	442 000
Total partiel	2 180 100
Matériel et autres dépenses fixes	
Véhicules loués à bail	642 600
Équipement (télécommunications et informatique)	800 000
Sécurité locale	504 000
Total partiel	1 946 600
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	20 337 058

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence		
Effet direct 1.1: Stabilisation de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 23 mois dans les populations ciblées confrontées à des situations d'urgence, grâce à la supplémentation alimentaire générale	1.1.1 Prévalence du faible périmètre brachial $\leq 9\%$	
Effet direct 1.2: Amélioration de la consommation alimentaire des ménages ciblés confrontés à des situations d'urgence, pendant la période couverte par l'assistance, grâce aux distributions ciblées, à l'alimentation scolaire et aux activités de supplémentation alimentaire	1.2.1 Score de consommation alimentaire des ménages supérieur à 26 parmi les ménages ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'existe pas de données de référence pour cet indicateur. Une enquête sera réalisée fin 2009 pour fixer l'objectif à atteindre en 2010-2011.
<i>Produit 1.1:</i> Distribution en quantité suffisante et en toute sécurité de vivres et de produits non alimentaires de qualité à 35 000 enfants âgés de 6 à 23 mois au titre de la supplémentation alimentaire générale, et à 517 000 femmes, hommes, filles et garçons frappés par les catastrophes, au titre de l'intervention immédiate et des distributions générales de vivres	1.1.1 Nombres de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des vivres et des produits non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus 1.1.2 Quantités de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues 1.1.3 a) Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues 1.1.3 b) Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage des distributions effectives 1.1.4 Quantités de produits non alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues 1.1.5 Nombres d'incidents liés à la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des ressources suffisantes sont disponibles en temps voulu ➤ La situation sécuritaire permet la distribution ciblée des vivres dans les zones touchées ➤ Les capacités d'entreposage et de distribution des partenaires sont suffisantes
Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets		
Effet direct 2.1: Mise en place et renforcement, avec l'aide au renforcement des capacités du PAM, de systèmes d'alerte précoce, de plans d'intervention d'urgence et de systèmes de suivi de la sécurité alimentaire	2.1.1 Indicateur de préparation aux catastrophes ≥ 7	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Effet direct 2.2: Consommation alimentaire suffisante des ménages ciblés risquant de connaître une situation de faim aiguë, grâce aux distributions de vivres ciblées, à l'alimentation scolaire et aux activités de supplémentation alimentaire, pendant la période couverte par l'assistance du PAM	2.2.1 Score de consommation alimentaire des ménages stabilisé à 40 ou plus pour 75 % de la population ciblée	➤ Il n'existe pas de données de référence pour ces indicateurs. Une enquête sera réalisée fin 2009 pour fixer l'objectif à atteindre en 2010-2011
Effet direct 2.3: Réduction des risques à l'échelon de la collectivité dans les communautés ciblées, grâce aux activités VCT et VCA	2.3.1 Score des ménages en termes d'avoirs 2.3.2 Score des communautés en termes d'avoirs	
<i>Produit 2.1:</i> Distribution en quantité suffisante et en toute sécurité de vivres et de produits non alimentaires de qualité à 500 000 enfants scolarisés, par le biais de l'alimentation scolaire, à 175 000 femmes enceintes et mères allaitantes et enfants sous-alimentés, au titre de la supplémentation alimentaire, et à 250 000 femmes, hommes, filles et garçons vulnérables, dans le cadre de l'appui saisonnier	2.1.1 Nombres de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des vivres et des produits non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus 2.1.2 Quantités de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues 2.1.3 Quantités de produits non alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues 2.1.4 Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues 2.1.5 Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage des distributions effectives 2.1.6 Nombres d'incidents liés à la sécurité pendant les distributions alimentaires	➤ Un accord préalable a été passé avec le Gouvernement sur les modalités du ciblage ➤ Le bureau de pays reçoit des produits alimentaires de bonne qualité ➤ La chaîne logistique est fluide en aval et au dédouanement ➤ Les capacités de transport sont adéquates
<i>Produit 2.2:</i> Mise en place de mesures pour atténuer les effets des catastrophes, avec l'aide au renforcement des capacités du PAM	2.2.1 Systèmes mis en place pour réduire les risques, se préparer aux catastrophes et atténuer leurs effets, par type (systèmes d'alerte précoce, plans d'intervention d'urgence, systèmes de suivi de la sécurité alimentaire, etc.)	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<i>Produit 2.3:</i> Création ou remise en état d'actifs destinés à atténuer les effets des catastrophes au profit de 339 500 membres des communautés ciblées, au moyen d'activités VCT/VCA	2.3.1 Dispositifs destinés à réduire les risques et à atténuer les effets des catastrophes créés ou remis en état, par type et par unité de mesure (aménagement de bassins versants, consolidation des berges de rivières, construction de systèmes d'irrigation et de drainage, et restauration des sols)	
Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition		
Effet direct 3.1: Consommation alimentaire suffisante des ménages ciblés pendant la période couverte par l'assistance du PAM	3.1.1 Score de consommation alimentaire des ménages stabilisé à 40 ou plus pour 75 % de la population ciblée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'existe pas de données de référence pour ces indicateurs. Une enquête sera réalisée fin 2009 pour fixer l'objectif à atteindre en 2010-2011
Effet direct 3.2: Meilleur accès aux avoirs des communautés ciblées en situation fragile ou en période de transition	3.2.1 Score des communautés en termes d'avoirs	
Effet direct 3.3: Stabilisation de la scolarisation des filles et des garçons dans les écoles bénéficiant d'un programme d'alimentation scolaire au niveau enregistré avant la crise	3.3.1 Augmentation du taux de scolarisation de 6 % par an 3.3.2 Taux de rétention scolaire égal à 90 % pour les filles et les garçons dans les situations d'après-crise 3.3.3 Taux de poursuite des études égal à 50 % ou plus pour les filles et les garçons	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des ressources suffisantes sont disponibles en temps voulu ➤ Les partenaires ont des capacités d'entreposage ➤ Le bureau de pays reçoit des produits alimentaires de bonne qualité ➤ Les capacités de transport du PAM sont suffisantes ➤ La chaîne logistique est fluide après le dédouanement ➤ Le programme public d'alphabétisation est effectivement exécuté ➤ La situation sécuritaire permet la distribution des vivres dans les zones touchées ➤ Les conflits politiques perturbent le calendrier scolaire



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p><i>Produit 3.1:</i> Distribution en quantité suffisante et en toute sécurité de vivres et de produits non alimentaires de qualité à 339 500 femmes, hommes, filles et garçons ciblés, au moyen d'activités VCT/VCA</p>	<p>3.1.1 Nombres de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des vivres et des produits non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus</p> <p>3.1.2 Quantités de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues</p> <p>3.1.3 Quantités de produits non alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues</p> <p>3.1.4 Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues</p> <p>3.1.5 Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage des distributions effectives</p> <p>3.1.6 Nombre d'incidents liés à la sécurité pendant les distributions alimentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des ressources suffisantes sont disponibles en temps voulu ➤ La situation sécuritaire permet la distribution ciblée des vivres dans les zones touchées ➤ Les capacités d'entreposage et de distribution des partenaires sont suffisantes ➤ Un accord préalable a été passé avec le Gouvernement sur les modalités du ciblage ➤ Le bureau de pays reçoit des produits alimentaires de bonne qualité ➤ La chaîne logistique est fluide en aval et au dédouanement ➤ Les capacités de transport sont suffisantes
<p>Produit 3.2: Remise en état par les communautés et les personnes ciblées des avoirs productifs destinés à garantir leurs moyens de subsistance, par le biais d'activités VCT et VCA</p>	<p>3.2.1 Nombre d'avoirs productifs remis en état par les communautés et les personnes ciblées</p>	
<p>Produit 3.3: La couverture du programme d'alimentation scolaire correspond au programme de travail</p>	<p>3.3.1 Le nombre d'écoles bénéficiant d'une aide du PAM représente 100 % du chiffre prévu</p>	
<p>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</p>		
<p>Effet direct 4.1: Consommation alimentaire suffisante des ménages ciblés exposés au risque de faim aiguë pendant la période couverte par l'assistance du PAM, grâce aux distributions de vivres ciblées, à la supplémentation alimentaire (SMI et PVVIH-tuberculose) et à l'alimentation scolaire</p>	<p>4.1.1 Score de consommation alimentaire des ménages stabilisé à 40 ou plus pour 75 % de la population ciblée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'existe pas de données de référence pour cet indicateur. Une enquête sera réalisée fin 2009 pour fixer l'objectif à atteindre en 2010-2011



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Effet direct 4.2: Amélioration de l'état nutritionnel des femmes, filles et garçons ciblés, grâce à la supplémentation alimentaire</p>	<p>4.2.1 Prévalence du déficit pondéral parmi les enfants de 6 à 59 mois ciblés (poids pour l'âge en pourcentage) \leq 10 pour cent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les centres de santé disposent d'un personnel suffisant et formé ➤ Les bénéficiaires ont accès à un ensemble minimum de services assurés par le Ministère de la santé ➤ Le bureau du PAM à Haïti utilise le critère du poids pour l'âge. Il adoptera le critère du poids pour la taille, sous réserve de la validation d'un protocole national concernant la malnutrition aiguë. Les taux ont été établis en se fondant sur les données disponibles (enquête démographique et sanitaire 2005–2006) et sur les rapports des partenaires. Une enquête sera réalisée pour fixer l'objectif.
<p>Effet direct 4.3: Meilleur taux de réussite des traitements antituberculeux parmi la population ciblée, grâce à l'aide alimentaire dispensée aux malades</p>	<p>4.3.1 Taux de réussite du traitement antituberculeux égal à 85%</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les traitements antirétroviraux sont disponibles dans les zones d'intervention du PAM ➤ Les médicaments antituberculeux ne sont pas en rupture de stock, là où ils sont disponibles ➤ Les traitements antirétroviraux pour la co-infection VIH-tuberculose sont disponibles dans les zones d'intervention du PAM ➤ Les partenaires disposent d'un réseau local opérationnel capable de détecter les abandons ➤ Les partenaires disposent d'un système efficace de collecte des données ➤ Des partenaires d'exécution efficaces travaillent dans les zones d'intervention du PAM



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ La situation sécuritaire permet la distribution des vivres dans les zones d'intervention
<p>Effet direct 4.4: Augmentation du pourcentage d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH et bénéficiant d'un appui nutritionnel qui poursuivent leur traitement antirétroviral 6 à 12 mois après le début de l'aide alimentaire ciblant les PVVIH</p>	<p>4.4.1 75 % des adultes et des enfants vivant avec le VIH et bénéficiant d'un appui nutritionnel poursuivent leur traitement antirétroviral 6 mois après le début de l'aide alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les traitements antirétroviraux sont disponibles dans les zones d'intervention du PAM ➤ Les médicaments antirétroviraux ne sont pas en rupture de stock, là où ils sont disponibles ➤ Les partenaires disposent d'un réseau local opérationnel capable de détecter les abandons ➤ Les partenaires disposent d'un système efficace de collecte des données ➤ Des partenaires d'exécution efficaces travaillent dans les zones d'intervention du PAM ➤ La situation sécuritaire permet la distribution des vivres dans les zones d'intervention
<p>Effet direct 4.5: Meilleur suivi du traitement antirétroviral parmi les patients ciblés</p>	<p>4.5.1 95 % ou plus de patients sous thérapie antirétrovirale ont suivi leur traitement pendant le mois précédent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une enquête de référence sur les taux de survie/suivi du traitement/achèvement du traitement antituberculeux sera réalisée fin 2009, pour collecter des données et mesurer les résultats pendant le déroulement de l'IPSR
<p><i>Produit 4.1:</i> Distribution en quantité suffisante et en toute sécurité de vivres et de produits non alimentaires de qualité aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés, grâce à des distributions de vivres ciblées</p>	<p>4.1.1 Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des vivres et des produits non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus</p> <p>4.1.2 Quantités de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le mélange maïs-soja n'est pas en rupture de stock ➤ Des partenaires d'exécution efficaces travaillent dans les zones d'intervention du PAM ➤ L'eau potable est accessible



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
	4.1.3 Quantités de produits non alimentaires distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues 4.1.4 Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage des distributions prévues 4.1.5 Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage des distributions effectives	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les conditions d'hygiène et de salubrité sont satisfaisantes ➤ La situation sécuritaire permet le transport des vivres dans les zones d'intervention
<i>Produit 4.2:</i> Distribution de comprimés vermifuges aux élèves des écoles primaires, dans le cadre de l'alimentation scolaire	4.2.1 Nombre de garçons et de filles recevant des comprimés d'Albendazole dans les écoles bénéficiant d'un appui du PAM, en pourcentage des chiffres prévus 4.2.2 Nombre d'écoles bénéficiant de campagnes de déparasitage, en pourcentage du chiffre prévu 4.2.3 Nombre de campagnes de déparasitage conduites, en pourcentage du chiffre prévu	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les engagements du mémorandum d'accord entre le PAM et l'UNICEF concernant la fourniture de vermifuges sont tenus ➤ Les équipes du Ministère de la santé et du Ministère de l'éducation sont stables et dynamiques ➤ La situation sécuritaire permet l'exécution des activités dans la zone ciblée
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
Effet direct 5.1: Création de nouveaux débouchés commerciaux au niveau national, grâce aux achats locaux avantageux effectués par le PAM au titre de sa stratégie d'approvisionnement local	5.1.1 2% des produits alimentaires distribués sont achetés localement à un prix avantageux	
Effet direct 5.2: Internalisation progressive des solutions au problème de la faim - initiatives en matière de protection sociale, de réduction des risques et d'adaptation – moyennant l'aide au renforcement des capacités des organismes publics concernés	5.2.1 Un budget est-il alloué dans les plans d'action nationaux aux stratégies de lutte contre la faim et/ou en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle? Oui/non	

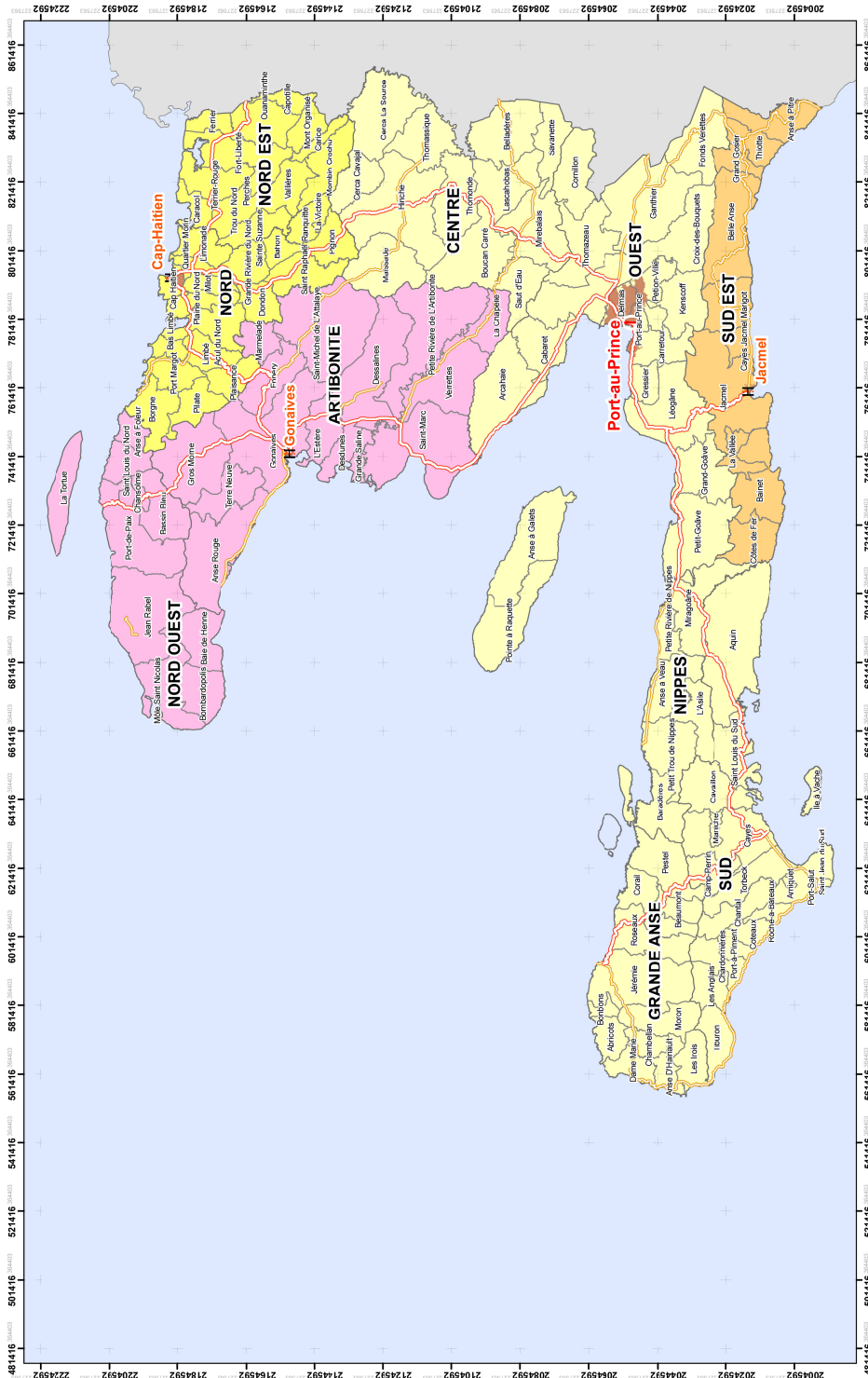


ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Chaîne des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<i>Produit 5.1: Produits alimentaires achetés localement</i>	5.1.1 a) Quantité de produits alimentaires achetés localement, par type et catégorie de pays 5.1.1 b) Produits alimentaires achetés localement en pourcentage de la quantité totale de produits achetés	
<i>Produit 5.2: Partenariats avec les principales parties prenantes pour la formulation de programmes de protection et de production (transferts monétaires et aide alimentaire) destinés aux populations en situation d'insécurité alimentaire chronique et confrontées à des chocs et/ou tentant de s'en relever.</i>	5.2.1 Nombre de partenariats en place	
<i>Produit 5.3: Stratégies de transfert des responsabilités approuvées et en place</i>	5.3.1 Nombre de stratégies de transfert des responsabilités approuvées conjointement par le PAM et le Gouvernement	



ANNEXE III

CARTE D'HAÏTI



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACF	Action contre la faim
CNSA	Coordination nationale de la sécurité alimentaire
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EMMUS	Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPSR	intervention prolongée de secours et de développement
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PIB	produit intérieur brut
PNCS	Programme national des cantines scolaires
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PVVIH	personnes vivant avec le VIH
SMI	santé maternelle et infantile
TANGO	Technical Assistance to Non-Governmental Organizations
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agency for International Development (États-Unis)
VCA	Vivres pour la création d'avoins
VCT	Vivres contre travail